



## **RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2015**

## **SOMMAIRE**

- 1. Rapport d'activité au 30 juin 2015**
- 2. Etats financiers consolidés intermédiaires résumés**
- 3. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**
- 4. Attestation du responsable du rapport financier au 30 juin 2015**

## **RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2015**

### **1 PREAMBULE**

Les comptes consolidés présentés au 30 juin 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 27 août 2015.

### **2 ACTIVITE ET RESULTAT DU GROUPE**

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2015 comprend notamment les premiers revenus issus d'un contrat de vente d'une solution Orège comprenant 4 unités SLG à déployer sur une station d'épuration municipale exploitée en France par un des principaux acteurs Français.

Les charges opérationnelles s'établissent à 5 103 k€ sur les six premiers mois de l'année contre 2 783 k€ pour le premier semestre 2014. Cet accroissement est essentiellement lié au développement des activités commerciales et industrielles tant en France que sur des marchés étrangers ciblés : les Etats Unis, le Royaume Uni et l'Allemagne.

Après prise en compte d'un résultat financier positif de 46 k€ au 30 juin 2015 (30 k€ au 30 juin 2014) et des impôts différés pour 6 k€ (894 k€ au 30 juin 2014), le résultat net du Groupe sur le premier semestre 2015 s'établit à -4 866 k€ (2014 : -1 504 k€).

Au 30 juin 2015 la trésorerie de la société s'élevait à 1 043 k€, les dettes financières à 980 k€ et les capitaux propres ressortaient à 19 271 k€.

### **3 SITUATION ET FAITS MARQUANTS**

- Signature d'un contrat de vente, assorti d'un contrat d'accompagnement, d'une solution comprenant quatre unités SLG pour livraison sur T4 2015 sur une station d'épuration municipale en France et exploitée par un des principaux acteurs Français.
- De nombreuses avancées en matière de « pré-commercialisation » tant en France qu'en Europe (le Royaume Uni, l'Allemagne, la Grèce) et aux Etats Unis eurent lieu sur le premier semestre 2015.

Une communication spécifique détaillée sera effectuée d'ici fin 2015 lors de la conclusion des premiers contrats commerciaux dans ces zones géographiques.

- Le 29 avril 2015, la Société a conclu une convention d'avance en compte courant avec son actionnaire principal, Eren Industries SA. Aux termes de cette convention, Eren Industries SA consent à Orège une avance en compte courant portant sur un montant maximum de 5 millions d'euros, par tirage à première demande de la Société en fonction de ses besoins de trésorerie. Cette avance est rémunérée au taux d'intérêt de 4% par an sur le montant tiré.
- Le 30 mars 2015, le Tribunal de commerce de Paris a mis fin à la mission du tiers évaluateur qui avait été désigné par le Président du Tribunal de commerce de Paris conformément aux stipulations d'un contrat conclu par la Société avec un groupement constitué de sociétés pétrolières. Orège considère que le rapport émis par le tiers évaluateur en novembre 2014 lui est globalement favorable. Dans le même temps, le groupement concerné a assigné la Société le 19 mars 2015 dans le cadre d'une procédure au fond afin de résilier le contrat liant les parties.

Une première audience est prévue dans cette affaire avant la fin de l'année 2015.

#### **4 EVOLUTION ET PERSPECTIVES**

Orège poursuit son développement commercial et industriel et démarre son implantation sur des marchés étrangers ciblés (notamment aux Etats-Unis, au Royaume Uni et en Allemagne).

#### **5 EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU SEMESTRE**

Le 15 juillet 2015 la Société a convenu une nouvelle avance en compte courant d'actionnaire pour un montant allant jusqu'à 5 millions d'euros et rémunérée à un taux de 6% annuel qui vient s'ajouter à la première convention et tranche décrites auparavant.

Le 24 juillet 2015 la Société a reçu une notification de la part de l'administration fiscale informant la Société de sa décision de faire appel au ministère de la recherche afin de réaliser une contre-expertise sur les années 2010, 2011 et 2012. En conséquence, l'administration a suspendu sa réponse aux observations de la Société du 12 février 2015 en attente de cette contre-expertise. Un rendez-vous avec des représentants du ministère est prévu fin septembre 2015.

#### **6 RISQUES ET INCERTITUDES – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont précisés dans l'Annexe 1 du rapport de gestion publié dans le rapport annuel financier 2014 de la société, et n'ont pas évolué de manière significative.

Les relations avec les parties liées font l'objet de la note 21 des comptes semestriels 2015.



Société anonyme à conseil d'administration au capital de 4.663.203,75 €  
Siège social : 5, Chemin d'Orsigny, 78117 Toussus le Noble  
479 301 079 R.C.S. Versailles

Comptes consolidés selon les normes IFRS au 30 juin 2015

**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE (Montants en €)**

<b>A C T I F CONSOLIDE</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles nettes	4	14 979 972	13 804 924
Immobilisations corporelles nettes	5	1 829 106	1 764 184
Autres actifs non courants (*)	6	201 150	192 461
Impôts différés – actifs	19	7 225 643	7 243 894
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>24 235 872</b>	<b>23 005 463</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en-cours	7-1	1 084 908	772 838
Créances clients et comptes rattachés	7-2	66 641	155 992
Créance de crédit d'impôt recherche	7-3	3 684 657	3 608 058
Autres actifs courants	7-4	852 605	1 054 475
Disponibilités et équivalents de trésorerie	8	1 042 741	6 613 918
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>6 731 552</b>	<b>12 205 281</b>
<b>TOTAL ACTIF CONSOLIDE</b>		<b>30 967 424</b>	<b>35 210 744</b>

(\*) Le bilan au 31/12/2014 a été retraité des titres de la filiale dans l'actif sur le poste « autres actifs non courants » et dans le passif sur le poste « Autres passifs courants » pour un montant de 82 365 € dans la mesure où la filiale américaine n'avait pas été consolidée au 31 décembre 2014 tel expliqué dans la note 1 méthode et principes comptables

<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	9	4 558 208	4 589 695
Primes		31 121 041	31 121 041
Réserves et résultat de la période		-16 408 648	-11 551 629
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>19 270 602</b>	<b>24 159 108</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes financières non courantes	10	674 548	746 610
Provisions pour retraites et avantages au personnel	11	59 853	48 394
Impôts différés – passif	19	170 970	195 211
Autres provisions et passifs non courants	11	976 649	636 685
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 882 020</b>	<b>1 626 900</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts et concours bancaires courants	10	305 384	389 196
Dettes financières à court terme		284	2 423
Fournisseurs	12	1 843 318	1 767 149
Dettes d'impôts courantes	12	488 987	624 830
Autres passifs courants (*)	12	7 176 830	6 641 138
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>9 814 803</b>	<b>9 424 736</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>		<b>30 967 424</b>	<b>35 210 744</b>

(\*) Le bilan au 31/12/2014 a été retraité des titres de la filiale dans l'actif sur le poste « autres actifs non courants » et dans le passif sur le poste « Autres passifs courants » pour un montant de 82 365 € dans la mesure où la filiale américaine n'avait pas été consolidée au 31 décembre 2014 tel expliqué dans la note 1 méthode et principes comptables

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (Montants en €)**

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE NET</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>
Chiffre d'affaires	13	185 833	259 306
Coûts des ventes		9 150	186 592
<b>Marge brute</b>		<b>176 683</b>	<b>72 714</b>
Charges de personnel	15	-1 642 028	-883 092
Autres charges d'exploitation	17	-2 939 504	-1 221 002
Dotations aux amortissements		-513 178	-492 271
Autres produits d'exploitation		434	94 594
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-4 917 593</b>	<b>-2 429 057</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18	82 110	58 764
Charges d'intérêts	18	36 056	28 228
Coût de l'endettement financier net		46 054	30 536
<b>Résultat financier</b>		<b>46 054</b>	<b>30 536</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>-4 871 539</b>	<b>-2 398 521</b>
Impôts sur les bénéfices	19	5 989	894 471
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>-4 865 550</b>	<b>-1 504 050</b>
<b>Résultat par action</b>			
<b>Résultat par action (€ par action)</b>	<b>22</b>	<b>-0.26</b>	<b>-0.08</b>
<b>Résultat par action dilué (€ par action)</b>	<b>22</b>	<b>-0.26</b>	<b>-0.08</b>

**ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (Montants en €)**

<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>
Résultat de l'ensemble consolidé		-4 865 550	-1 504 050
Autres éléments du résultat global			
<i>Différence de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger</i>		8 531	
<b>Résultat global total</b>		<b>-4 857 019</b>	<b>-1 504 050</b>

**ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES  
DU 1 JANVIER 2015 AU 30 JUIN 2015**

(Montants en €)

	<b>Capital</b>	<b>Primes liées au capital</b>	<b>Réserves</b>	<b>Ecart de conversion</b>	<b>Capitaux Propres part du groupe</b>
Au 1 janvier 2015	<b>4 589 696</b>	<b>31 121 041</b>	<b>-11 551 629</b>		<b>24 159 108</b>
Titres d'auto contrôle	-31 487				-31 487
<i>Résultat net de la période</i>			-4 865 550		-4 865 550
<i>Autres éléments du résultat global</i>				8 531	8 531
Résultat global total			-4 865 550	8 531	-4 857 019
Au 30 Juin 2015	4 558 209	31 121 041	-16 417 179	8 531	19 270 602

## 1. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE (Montants en €)

	Notes	30/06/2015	31/12/2014
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES</b>		<b>-4 865 550</b>	<b>-4 343 155</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 182 758	1 538 498
Plus ou moins values de cession		100	-300
Charges liées aux engagements de retraite et avantages assimilés		11 459	22 290
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT APRES COUT DE L'ENDETTEMENT NET ET IMPOT</b>		<b>-3 671 233</b>	<b>-2 782 667</b>
Coût de l'endettement financier net		-46 054	-50 352
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		-5 989	-929 300
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT NET ET IMPOT</b>		<b>-3 723 276</b>	<b>-3 762 319</b>
Charges et produits financiers payées et encaissés		55 398	64 602
Crédit d'impôt encaissé		554 665	1 600
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	21	339 042	1 378 164
Variation de la créance de crédit d'impôt recherche		-631 264	-1 469 774
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE (1)</b>		<b>-3 405 435</b>	<b>-3 787 727</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-293 370	-594 597
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-1 673 271	-2 544 902
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		-100	2 600
Autres flux liés aux opérations d'investissement		-42 205	
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (2)</b>		<b>-2 008 946</b>	<b>-3 136 899</b>
Augmentation ou diminution des fonds propres		0	1 985 280
Remboursement d'emprunts		-131 286	-255 050
Augmentation des avances remboursables		0	105 000
Diminution des avances remboursables		-37 500	-150 000
Variation des concours bancaires courants		-84	-8 984
Autres flux liés aux opérations de financement		12 074	-12 159
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (3)</b>		<b>-156 796</b>	<b>1 664 087</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE (1) + (2) + (3)</b>		<b>-5 571 177</b>	<b>-5 260 539</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>		<b>6 613 918</b>	<b>11 874 457</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>		<b>1 042 741</b>	<b>6 613 918</b>

### Note 1 : Méthode et principes comptables

#### 1.1 Principes d'établissement des comptes de la Société

Conformément au règlement européen CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du groupe Orège sont établis selon les principes définis par

l'IASB (International Accounting Standards Board), tels qu'adoptés par l'Union européenne. Le référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/)).

Le référentiel comprend les normes IFRS (international Financial Reporting Standards), les normes IAS (International accounting standard) ainsi que leur interprétation SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les comptes consolidés résumés au 30 juin 2014 et 30 juin 2015 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

La norme IAS 34 permet de présenter une sélection de notes annexes aux comptes consolidés résumés qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les principes comptables appliqués sont inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes ci-après effectives depuis le 1er janvier 2015.

Nouvelles normes, interprétations et amendements d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015.

Les normes et amendements suivants, en vigueur depuis le 1er janvier 2015 ont été appliqués aux comptes consolidés établis au 30 juin 2015 :

- IFRIC 21 – Droits et taxes : l'application de cette norme n'a pas conduit à de retraitement significatif.

Nouvelles normes, interprétations et amendements pouvant être anticipés pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015.

Au 30 juin 2015, le Groupe n'a pas décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement approuvé par l'Union européenne, notamment en ce qui concerne :

- Amendement à l'IAS 1 – Initiative Informations à fournir
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation
- Amendement à IFRS 11 – Acquisition d'intérêt dans une entreprise commune
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarifications sur les modes d'amortissement et dépréciation acceptables.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de ses applications sur les comptes

Nouvelles normes, interprétations et amendements ne pouvant être anticipés pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015.

- IFRS 9 - Instruments financiers

- IFRS 14 – Comptes de report réglementaire
- IFRS 15 – Comptabilisation des produits
- Amendements à IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels

### *1.2 Variation de périmètre*

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu sur le premier semestre 2015.

Le groupe a créé une filiale basée aux Etats-Unis détenue à 100% en novembre 2014 en préparation de son implantation sur le marché en Amérique du nord. Cette filiale n'avait aucune activité sur l'exercice clos le 31 décembre 2014. La société Orège n'avait donc pas établi des comptes consolidés considérant que les coûts et l'effort pour y faire n'auraient pas été justifiés.

L'activité de la filiale américaine a démarré au cours de l'exercice 2015. Les comptes semestriels pour la période de six mois clos au 30 juin 2015 sont, par conséquent, les premiers comptes consolidés publiés par le Groupe conformément au référentiel IFRS. Ils comprennent, à titre comparatif, le compte de résultat d'Orège au titre de l'exercice 2014 et le bilan d'Orège au 31 décembre 2014, retraité des titres de la filiale américaine et préparés selon les normes IFRS.

Les comptes consolidés comprennent les comptes d'Orège et de sa filiale. La filiale contrôlée par Orège, c'est à dire celle sur laquelle Orège dispose du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle afin d'en obtenir les avantages, est consolidée par intégration globale. Les éléments de résultat, produits et charges de la filiale sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date de démarrage de l'activité qui correspond à la date de mise en œuvre de contrôle de la filiale. Les états financiers de la filiale sont intégrés sur la base de méthodes comptables homogènes par rapport à celles de la société consolidante Orège.

Les transactions commerciales et financières entre les sociétés consolidées sont éliminées, ainsi que les profits internes non réalisés.

### *1.3 Continuité d'exploitation*

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le conseil d'administration compte tenu :

- de la trésorerie disponible au 30 juin 2015, qui s'élève à 1 042 k€,
- ainsi que de la convention d'avance en compte courant d'actionnaire qui a été mise en place en avril 2015 pour un montant de 5 millions d'euros
- de l'engagement ferme et irrévocable de ce même actionnaire de mettre en place, en cas de besoin, une nouvelle avance en compte courant, pour un montant allant jusqu'à 5 millions d'euros, pour faire face aux besoins de trésorerie des douze prochains mois nécessaires au développement normal de l'activité.

#### *1.4 Tests de perte de valeur*

En l'absence d'indices de perte de valeur au 30 juin 2015, et conformément aux dispositions d'IAS 36, la société n'a pas effectué de tests de perte de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles.

La société est titulaire de marques qui ne sont pas amorties et dont le montant n'est pas significatif.

#### *1.5 Conversion des états financiers en devise de la filiale étrangère*

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe, c'est-à-dire la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chacune opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale.

Les états financiers consolidés sont exprimés en euros (€), qui est la monnaie fonctionnelle de la société consolidante Orège.

Les comptes des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe de la manière suivante :

- Les actifs et passifs de la filiale étrangère sont convertis en euros au taux de change de clôture,
- Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie sont convertis au cours de change moyen semestriel en vigueur,
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans les capitaux propres sous la rubrique spécifique « Ecart de conversion ».

#### *1.6 Conversion des transactions en devises*

Les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties dans la monnaie fonctionnelle, au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis aux cours de change à la date de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion (gains et pertes latents) sont comptabilisés en résultat financier.

Les différences de change relatives à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres (dans le poste « Ecart de conversion ») jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

#### *1.7 Exposition du Groupe aux risques de change*

La société Orège n'est pas exposée de manière significative au risque de change sur ses activités opérationnelles. La majeure partie des transactions effectuée par ses clients étant facturée ou payée en euros. Les actifs, passifs, produits et charges de la filiale sont exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale (dollar américain). Les actifs, passifs, produits et charges de cette filiale sont convertis en euros pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Si l'euro s'apprécie (ou diminue) par rapport à une autre monnaie, la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera (ou augmentera). Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, les produits et les charges non libellés en euros, même si la valeur de ces éléments n'a pas varié dans la devise d'origine.

Une variation de 10 % des parités sur la devise américaine aurait eu un impact sur le résultat net de la période de six mois clos le 30 juin 2015 d'environ 60 k€.

## Note 2 : Périmètre de consolidation

Liste des sociétés consolidées :

Nom de la société	Adresse Siège Social	% de contrôle au 30/06/2015	% d'intérêt au 30/06/2015	Date entrée dans le périmètre
Orège North America Inc.	575 Madison Avenue, 25th floor, New York NY10022	100%	100%	1/1/2015

Taux de conversion des devises étrangères : la devise utilisée est le dollar \$ dont la source : <http://www.oanda.com/lang/fr/currency/historical-rates/>

Les taux utilisés sont les suivants :

Taux de clôture	1\$ = 0,9012 €
Taux moyen	1\$ = 0,9024 €

## Note 3: Information sectorielle

### 3.1 Secteur géographique

La société n'établissait pas des comptes consolidés au 31 décembre 2014, ainsi le compte de résultat, les actifs et passifs par secteurs géographique ne sont pas présentés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### Compte de résultat par secteur géographique

	30/06/2015			
	Europe	Etats Unis	Ajustements de consolidation	Consolidation
<b>Produits sectoriels</b>				
Ventes à des clients externes	185 833	0	0	185 833
Ventes inter-secteurs	0	0	0	0
Autres produits	434	0	0	434
<b>Total</b>	<b>186 267</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>186 267</b>
<b>Charges sectorielles</b>	<b>(3 990 760)</b>	<b>(599 922)</b>	<b>0</b>	<b>(4 590 682)</b>
Dot. aux amortissements	(512 809)	(369)	0	(513 178)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(4 317 301)</b>	<b>(600 292)</b>	<b>0</b>	<b>(4 917 593)</b>

## Actifs par secteurs géographiques

En €	30/6/2015			
	Europe	Etats Unis	Ajustements de consolidation	Consolidation
<b>ACTIF</b>				
Ecarts d'acquisition	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles (hors goodwill)	14 979 972	0	0	14 979 972
Immobilisations corporelles	1 820 620	8 486	0	1 829 106
Autres actifs non courants	283 515	0	(82 365)	201 150
Impôts différés – actifs	7 225 643	0	0	7 225 643
<b>Total actifs non courants IFRS</b>	<b>24 309 750</b>	<b>8 486</b>	<b>(82 365)</b>	<b>24 235 872</b>
Stocks et en-cours	1 084 908	0	0	1 084 908
Créances clients et comptes rattachés	66 641	0	0	66 641
Créance de crédit d'impôt recherche	3 684 657	0	0	3 684 657
Autres actifs courants	1 320 039	0	(467 434)	852 605
Trésorerie et équivalents de trésorerie	942 391	100 350	0	1 042 741
<b>Total actifs courants IFRS</b>	<b>7 098 636</b>	<b>100 350</b>	<b>(467 434)</b>	<b>6 731 552</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>31 408 386</b>	<b>108 836</b>	<b>(549 799)</b>	<b>30 967 424</b>

## Passifs par secteurs géographiques

En €	30/6/2015			
	Europe	Etats Unis	Ajustements de consolidation	Consolidation
<b>PASSIF</b>				
Capital	4 663 203	90 120	(90 120)	4 663 203
Actions auto détenues	(104 995)	0	0	(104 995)
Primes d'émission, de fusion, d'apport	31 121 041	0	0	31 121 041
Réserves et report à nouveau	(11 551 629)	776	7 755	(11 543 098)
Résultat de la période	(4 264 119)	(600 292)	(1 139)	(4 865 550)
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>19 863 501</b>	<b>(509 396)</b>	<b>(83 504)</b>	<b>19 270 601</b>
Emprunts et dettes financières non courants	674 548	0	0	674 548
Provisions pour retraites et avantages au personnel	59 853	0	0	59 853
Impôts différés – passifs	170 970	0	0	170 970
Autres provisions et passifs non courants	976 649	0	0	976 649
<b>Total passifs non courants</b>	<b>1 882 020</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 882 020</b>
Emprunts et dettes financières courants	305 668	0	0	305 668
Fournisseurs	1 691 381	151 937	0	1 843 318
Dettes d'impôts courantes	488 987	0	0	488 987
Autres passifs courants	7 176 830	466 295	(466 295)	7 176 830
<b>Total passifs courants</b>	<b>9 662 866</b>	<b>618 232</b>	<b>(466 295)</b>	<b>9 814 803</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>31 408 387</b>	<b>108 836</b>	<b>(549 799)</b>	<b>30 967 424</b>

### 3.2 Secteurs d'activité

Le Groupe n'ayant qu'une seule activité, le niveau d'information sectorielle par activité n'est pas pertinent.

#### Note 4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles consolidées s'analysent comme suit :

Désignation	Frais de recherche et de développement	Logiciels	Sites	Brevets et Marque	Total
<b>Valeur brute</b>					
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>14 298 672</b>	<b>25 608</b>	<b>44 032</b>	<b>977 576</b>	<b>15 345 888</b>
Augmentations	1 281 599	6 000		385 674	1 673 273
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>15 580 271</b>	<b>31 608</b>	<b>44 032</b>	<b>1 363 250</b>	<b>17 019 161</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>					
					-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>1 364 254</b>	<b>12 183</b>	<b>41 449</b>	<b>123 078</b>	<b>1 540 964</b>
Augmentations	462 769	5 929	1 064	28 463	498 225
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>1 827 023</b>	<b>18 112</b>	<b>42 513</b>	<b>151 541</b>	<b>2 039 189</b>
<b>Valeur nette</b>					
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>12 934 419</b>	<b>13 425</b>	<b>2 583</b>	<b>854 497</b>	<b>13 804 924</b>
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>13 753 248</b>	<b>13 496</b>	<b>1 519</b>	<b>1 211 709</b>	<b>14 979 972</b>

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur sur les 2 périodes présentées en application de la norme IAS 36.

## Note 5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Désignation	Installations et agencements	Matériels et outillages industriels*	Matériels de transport	Matériels de bureaux et informatiques	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur brute</b>						
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>138 130</b>	<b>3 146 233</b>	<b>111 006</b>	<b>59 362</b>	<b>1 356 707</b>	<b>4 811 437</b>
Augmentations	46 271	89 922	9 542	47 404	100 229	293 372
Autres variations		221 958			-221 958	0
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>184 401</b>	<b>3 458 113</b>	<b>120 548</b>	<b>106 766</b>	<b>1 234 978</b>	<b>5 104 809</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>						
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>115 968</b>	<b>2 784 101</b>	<b>96 975</b>	<b>50 209</b>		<b>3 047 253</b>
Augmentations	13 782	203 913	4 440	5 432		227 568
Autres variations			880			880
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>129 750</b>	<b>2 988 014</b>	<b>102 295</b>	<b>55 641</b>		<b>3 275 701</b>
<b>Valeur nette</b>						
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>22 162</b>	<b>362 132</b>	<b>14 031</b>	<b>9 153</b>	<b>1 356 707</b>	<b>1 764 184</b>
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>54 651</b>	<b>470 099</b>	<b>18 253</b>	<b>51 125</b>	<b>1 234 978</b>	<b>1 829 106</b>

\*dont 222 895 euros en valeur brute concernant une immobilisation donnée en location et amortie à hauteur de 163 304 euros au 30 juin 2015.

Sur la période présentée, les acquisitions correspondent principalement à des unités de traitement, des prototypes et matériels de laboratoire.

Les immobilisations en cours comprennent l'immobilisation de la ligne de traitement actuellement sujet de la procédure de tiers évaluateur (décrite en note 13 du présent rapport) et des unités de traitement et d'essais qui ne sont pas encore mises en service.

## Note 6 Actifs financiers non courants

Désignation	Dépôts de garantie	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>42 235</b>	<b>150 225</b>	<b>192 460</b>
Augmentations	42 206	57 086	99 292
Diminutions		90 601	90 601
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>84 441</b>	<b>116 709</b>	<b>201 150</b>
<b>Échéances des autres actifs non courants</b>	<b>Entre 1 et 5 ans</b>	<b>5 ans et plus</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur brute 31 décembre 2014</b>			
Dépôts de garantie	164 349	28 111	192 460
<b>Total</b>	<b>164 349</b>	<b>28 111</b>	<b>192 460</b>
<b>Valeur brute 30 juin 2015</b>			
Dépôts de garantie	130 833	70 317	201 150
<b>Total</b>	<b>130 833</b>	<b>70 317</b>	<b>201 150</b>

Les actifs financiers non courants sont composés des dépôts de garantie versés aux bailleurs ainsi que du solde « Espèces » dans le cadre du contrat de liquidités. Aucun de ces actifs financiers ne sont échus impayés.

## Note 7 Créances clients et autres actifs courants

### 7.1 Stock et en cours

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2015 à 1 084 908 euros contre 772 838 euros au 31 décembre 2014.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les stocks et en cours comprennent des unités SLG en cours de fabrication et des électrodes

### 7.2 Clients et comptes rattachés

Désignation	Clients	Clients, factures à établir	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	152 477	3 515	155 992
<b>Au 30 juin 2015</b>	52 582	14 059	66 641

Les créances clients et comptes rattachés se rapportent au chiffre d'affaires dont l'encaissement est attendu à court terme.

### **7.3 Créances de crédit d'impôt recherche**

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septimes F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

Le 6 juin 2013 la Société a reçu notification de contrôle fiscal portant sur les CIR des années 2010, 2011 et 2012. Dans sa proposition de rectification en date du 16 décembre 2014, l'administration fiscale a contesté une partie du montant de ces créances et a proposé des redressements de 603 971 euros au titre de 2010, de 528 580 euros au titre de 2011 et 627 029 euros au titre de 2012. En plus, l'administration fiscale a proposé l'application des manquements délibérés et réclame des majorations à ce titre pour un montant total de 453 020 euros. Ces propositions de rectifications, y compris l'application des manquements délibérés, ont été intégralement contestées par la Société le 12 février 2015. Le 24 juillet 2015 la Société a reçu un courrier de la part de l'administration fiscale informant la Société de sa décision de faire appel au ministère de la recherche afin de réaliser une contre-expertise. En conséquence, l'administration a suspendu sa réponse aux observations de la Société du 12 février 2015 en attente de cette contre-expertise.

Le 4 mai 2015, la Société a reçu notification de l'administration fiscale d'une acceptation partielle de la créance CIR au titre de l'année 2013. L'administration fiscale a procédé au remboursement d'un montant de 511 414 euros par rapport au montant de 896 515 euros demandé en remboursement par la Société. La Société a déposé une requête introductive d'instance devant le Tribunal administratif de Versailles contestant le non-remboursement du solde de 385 101 euros le 29 juin 2015.

Compte tenu du désaccord existant entre les services vérificateurs et la Société concernant notamment la nature éligible des projets de l'entreprise, il ne peut être exclu que les services de l'administration contestent la validité d'une partie de la créance 2014 et des exercices à venir (le montant de la créance 2014 s'élève à 943.605 euros). Même si, d'évidence, la Société pourra contester la position de l'administration fiscale, une telle situation pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière et les perspectives de la Société.

La société a enregistré un CIR de 607 851 € au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

#### 7.4 Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Désignation	Créances sociales	Créances fiscales	Autres créances	Charges constatées d'avance	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	2 355	879 670	3 653	168 796	1 054 475
<b>Au 30 juin 2015</b>	5 103	652 293		195 209	852 605

Les créances fiscales sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de la TVA demandé.

#### Note 8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

Désignation	Disponibilités	Valeurs mobilières de placement	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	3 945 153	2 668 765	6 613 918
<b>Au 30 juin 2015</b>	340 895	701 846	1 042 741

## Note 9 Capital

### 9.1 Capital émis

Le capital social au 30 juin 2015 est fixé à la somme de 4.663.203,75 euros (quatre million six cent soixante-trois mille deux cent trois euros et soixante-quinze cents). Il est divisé en 18.652.815 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,25 euros.

Ce nombre s'entend hors Bons de souscription d'actions (« **BSA** ») octroyés à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

Il n'y a eu aucun changement dans le capital social de la Société depuis le 31 décembre 2014.

### 9.2 Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, bons de souscription d'actions

La société a émis des BSPCE et des BSA dont l'évolution depuis le 31 décembre 2014 se présente comme suit :

BSPCE	Créé	Annulés / perdus	Exercés	En cours
31/12/2014				0
30/06/2015	0	0	0	0

BSA	Créé	Annulés / perdus	Exercés	En cours
31/12/2014				18 300
30/06/2015	0	0	0	18 300

Il reste au 30 juin 2015 18 300 BSA à exercer au prix de 3.01 €.

Chaque BSPCE et BSA permet de souscrire une action ordinaire. Le prix d'exercice a été évalué en tenant compte de la dernière augmentation de capital ou des 20 derniers cours de bourse en l'absence d'augmentation de capital dans les douze derniers mois.

### **9.3 Acquisition par la Société de ses propres actions**

L'assemblée générale mixte de la Société réunie le 26 juin 2015 a autorisé, pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée, le conseil d'administration à opérer en bourse ou autrement sur les actions de la Société conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et conformément au Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans les conditions décrites ci-dessous :

*Nombre maximum d'actions pouvant être achetées* : 10% du nombre total d'actions à la date du rachat des actions. Lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser l'animation et la liquidité des titres, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

*Ce programme de rachat est destiné à permettre à la Société :*

- (i) de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;
- (ii) d'attribuer des actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de mettre en œuvre tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;
- (iii) d'attribuer à titre gratuit des actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- (iv) de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- (v) de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- (vi) d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ; et
- (vii) de mettre à disposition les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant, notamment afin d'agir dans le cadre de l'animation du marché.

*Prix d'achat maximum* : 15 € par action hors frais et commissions.

Il est précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% de son capital social, conformément aux dispositions légales.

Récapitulatif des actions achetées et vendus depuis la mise en place du contrat de liquidité avec Invest Securities :

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Nombre de titres achetés	21 916	60 032	17 755
Prix	4,13 €	4,63 €	4,76 €
Montant total	90 602,10 €	277 755,76 €	84 587,02 €
Nombre de titres vendus	13 424	72 997	42 835
Prix	4,25 €	4,45 €	4,34 €
Montant total	57 085,53 €	324 842,60 €	186 044,88 €

Au 30 juin 2015, la Société détenait 25.213 actions Orège acquises au prix moyen de 4,16€ et valorisées à 3,87 € par action, soit un résultat latent négatif de 7 420 €.

## Note 10 Emprunts et dettes financières

### *Maturité des passifs financiers*

Echéance des passifs financiers inscrits au 30 juin 2015 :

Échéances des autres passifs	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	5 ans et plus	Total
<b>Valeur brute 30 juin 2015</b>				
Avances conditionnées	90 033	601 147		691 180
Concours bancaires				
Emprunts auprès des établissements de crédit	179 393	64 828		244 222
Intérêts courus	1 742			1 742
Financement OSEO (CIR)				
Dettes de crédits baux	34 216	8 572		42 789
Emprunt obligataire				
<b>Total</b>	<b>305 384</b>	<b>674 548</b>		<b>979 932</b>

## Note 11 Provisions non courantes

### 11.1 Provision pour retraite et avantages au personnel

Désignation	Engagements retraite	Provision pour risques	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	48 394		48 394
<b>Au 30 juin 2015</b>	59 853		59 853

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés :

	2014	30/06/2015
% charges sociales patronales	44% Cadres/ 42% Non cadres	44% Cadres/ 38% Non cadres
Augmentation des salaires	2.0%	1.0%
Taux d'actualisation	1.49	1.56

Age de départ à la retraite : 65 à 67 ans (cadres et non cadre cadres)

Modalités de départ : départ volontaire

Table de mortalité : INSEE 2014

### 11.2 Provision pour risques et charges

Les autres provisions non courantes comprennent des provisions pour des estimations de frais et de dépenses liées principalement aux procédures avec les clients indiqués en note 13 et des procédures de contrôle fiscal décrites en note 7.3.

Frais et dépenses liés au	Au 01/01/2015	Consommation	Dotation	Au 30/06/2015
Honoraires et autres frais liés aux procédures en cours avec des clients (note 13)	375 208	-81 736	440 000	733 472
Honoraires et frais liés aux contrôles fiscaux	166 477	- 18 300		148 177
Autres provision pour risques et charges	50 000			50 000
Travaux de remise en état locaux Aix et honoraires	45 000			45 000
<b>Au 30 juin 2015</b>	<b>636 685</b>	<b>-100 036</b>	<b>440 000</b>	<b>976 649</b>

## **Note 12 Dettes fournisseurs et autres passifs courants**

### **12.1 Fournisseurs et comptes rattachés**

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délais de paiement supérieurs à 1 an à la fin de chaque exercice.

### **12.2 Dettes d'impôts courantes**

Les dettes d'impôts courantes sont relatives principalement à la TVA collectée imputée sur l'immobilisation des dépenses de recherche et développement et sur les factures à établir.

### **12.3 Autres passifs courants**

Les autres passifs courants comprennent le produit différé lié au crédit d'impôt recherche des années 2005 à 2014 comme décrit dans la Note 3.13 aux comptes IFRS dans le rapport financier annuel 2014 augmenté du CIR estimé au 30 juin 2015. Le montant des CIR constaté au résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2015 selon le rythme d'amortissement des immobilisations concernées s'élève à 208 524 euros

<b>Désignation</b>	<b>Dettes sociales</b>	<b>Autres dettes</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Total</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>	899 291	5 627 197	114 650	6 641 138
<b>Au 30 juin 2015</b>	996 521	6 099 309	81 000	7 176 830

## **Note 13 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la période est relatif aux ventes, prestations ou locations des solutions SLG et aux rémunérations sur des essais.

Le 30 mars 2015, le Tribunal de commerce de Paris a mis fin à la mission du tiers évaluateur dans le cadre d'un litige commercial. La Société considère que le rapport émis par le tiers évaluateur en novembre 2014 lui est favorable. Le groupement concerné a assigné la Société le 19 mars 2015 dans le cadre d'une procédure au fond. Une première audience devrait être fixée dans cette affaire avant la fin de l'année 2015. Dans l'attente des résultats de cette action au fond, le solde du prix de vente de la ligne de traitement (soit un montant de 829.000 €) n'a pas été comptabilisé en chiffre d'affaires par Orège en 2014 et est reporté à un exercice ultérieur. La partie des immobilisations corporelles comprise dans les actifs au 31 décembre 2014 concernant cette partie de la ligne s'élève à 786.428 €.

Sur un autre contrat EPCM signé en 2010 qui était en cours d'exécution par Orège (dans sa phase d'exploitation depuis juin 2013), le client a demandé à Orège en mars 2015 l'arrêt de l'exploitation de la ligne pour des raisons économiques. A la date du présent rapport, Orège est en train de finaliser les discussions avec ce client relatives à l'arrêt de l'exploitation et à la récupération par Orège de la partie de la ligne en location. La valeur nette comptable de la partie de la ligne sous location au 30 juin 2015 s'élève à 59.592 € et à cette même date et à la date de ce rapport une créance d'un montant de 140.400 € avec ce client est échue et impayée. Au 30 juin 2015 cette créance a été provisionnée à 100 % en provision pour créances douteuses.

#### Note 14 Coûts des ventes

La consommation de stocks s'établit à 0 euros sur le premier semestre 2015 et à 176 235 euros sur l'exercice 2014.

#### Note 15 Charges de personnel et effectif

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

	Salaires	Charges sociales	Autres charges	Personnel extérieur	Dépenses R&D immobilisées (salaires et charges)	Indemnités départ retraite	BSA BSPC E	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>	2 636 717	1 206 643	43 835		-1 843 364	22 290		2 066 120
<b>Au 30 juin 2014</b>	1 212 732	553 026	21 823	25 950	-945 813	15 374		883 092
<b>Au 30 juin 2015</b>	1 745 668	758 991	24 910		-899 000	11 459		1 642 028

L'effectif s'analyse comme suit :

Effectifs	30/6/2015	30/6/2014	Variation en valeur
<b>Effectif moyen du Groupe au cours de la période</b>	<b>51</b>	<b>39</b>	<b>12</b>
<i>Dont :</i>			
Europe	50	39	11
Hors Europe (Etats Unis)	1	0	1
<b>Effectif du Groupe à la clôture</b>	<b>56</b>	<b>41</b>	<b>15</b>
<i>Dont :</i>			
Europe	55	41	14
Hors Europe (Etats Unis)	1	0	1

## Note 16 Paiements en actions

Les paiements en actions concernent tous les bons (BSPCE/BSA) attribués à des salariés, des dirigeants et des membres du Conseil de surveillance.

Les bons attribués sont susceptibles d'être exercés après une période de vesting progressive et deviennent caducs après une période de 5 ans à compter de leur date d'attribution. L'acquisition des bons par les bénéficiaires n'est pas soumise à des conditions de marché. La charge représentative de l'avantage octroyé est comptabilisée linéairement en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Les bons sont décrits dans la Note 9.2.

Aucune charge n'a été comptabilisée sur les périodes couvertes par ce rapport.

## Note 17 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

Aucun frais de recherche et développement n'a été constaté en charge de l'exercice, ces frais font l'objet d'une immobilisation.

31/12/2014	Autres Charges d'exploitation	Dont Dépenses R&D Immobilisées	Solde autres charges
Sous-traitance et autres honoraires	1 698 749	-32 492	1 666 257
Frais des locaux	276 705	-112 172	164 533
Voyage/Voiture	544 150	-198 537	345 313
Autres	806 859	-248 290	711 626
<b>TOTAL</b>	<b>3 326 463</b>	<b>-591 792</b>	<b>2 734 671</b>

30/06/2014	Autres Charges d'exploitation	Dont Dépenses R&D Immobilisées	Solde autres charges
Sous-traitance et autres honoraires	874 841	-25 950	848 891
Frais des locaux	133 043	-60 414	72 629
Voyage/Voiture	247 379	-102 747	144 632
Autres	270 077	-115 227	154 850
<b>TOTAL</b>	<b>1 525 340</b>	<b>-304 338</b>	<b>1 221 002</b>

30/06/2015	Autres Charges d'exploitation	Dont Dépenses R&D Immobilisées	Solde autres charges
Sous-traitance et autres honoraires	1 848 451	-25 197	1 823 253
Frais des locaux	242 376	-72 774	169 601
Voyage/Voiture	570 177	-161 946	408 232
Autres	682 814	-144 396	538 417
<b>TOTAL</b>	<b>3 343 817</b>	<b>-404 313</b>	<b>2 939 504</b>

L'augmentation des autres charges d'exploitation sur la période par rapport au premier semestre 2014 s'explique principalement par des honoraires de consultants et autres frais liés à l'implantation à l'international ainsi que la dotation à la provision pour risques et charges concernant les frais liés aux procédures en cours avec des clients décrites en note 13.

### Note 18 Produits et charges financiers

Les produits financiers sont principalement constitués des plus-values de cession de valeurs mobilières de placement. Les intérêts sur dettes financières et les charges liées à la désactualisation des avances Oséo constituent les charges financières.

### Note 19 Charge d'impôt

Selon la législation en vigueur, la Société dispose des déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant total de 21 117 376 euros au 31 décembre 2014 et le montant estimé au 30 juin 2015 est de 25 644 760 euros. La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives a été activée en application des principes décrits en Note 3.15 aux comptes IFRS 2014 dans le rapport annuel financier 2014. Le montant des impôts différés qui ne sont pas activés au 30 juin 2015 s'élève à 1 402 965 euros.

La charge d'impôt concerne les impôts différés comptabilisé dans la période.

Les impôts différés actifs sont essentiellement constitués par l'activation de ces déficits reportables. Au 30 juin 2015 les impôts différés au bilan s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2015	31/12/2014
<b>Impôts différés actifs (en €)</b>		
Déficits fiscaux	7 039 126	7 039 126
Marge brute actif	134 012	152 263
Autres éléments	52 505	52 505
	<b>7 225 643</b>	<b>7 243 894</b>
<b>Impôts différés passifs (en €)</b>		
Marge brute passif	120 674	144 982
Avance OSEO	50 296	50 229
	<b>170 970</b>	<b>195 211</b>

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%.

## Note 20 Engagements

### *Obligations au titre des contrats de location simple*

La Société a signé 4 contrats de service pour location de ses locaux sur ses 4 sites. Le montant des loyers futurs à ce titre s'analysent comme suit au 30 juin 2015 :

2015 : 147 279 euros

2016 : 242 809 euros

2017 : 179 342 euros

2018 : 179 342 euros

2019 : 179 342 euros

2020 : 179 342 euros

2021 : 179 342 euros

2022 : 179 342 euros

2023 : 179 342 euros

2024 : 84 821 euros

### *Engagements reçus*

Certains des emprunts et crédits de la Société Octroyés auprès des banques bénéficient des garanties consenties par la BPI (anciennement OSEO) au bénéfice des banques. Au 30 juin 2015 les montants restants dus aux banques au titre de ces emprunts et crédits et les montants des garanties sont :

175.882 euros restants dus et garanties à hauteur de 87.941 euros

27.589 euros restants dus et garanties à hauteur de 13.794 euros

39.361 euros restants dus et garanties à hauteur de 19.681 euros

## Note 21 Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyés aux membres de la direction générale et/ou du directoire et du Conseil d'administration et/ou du conseil de surveillance de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

	<b>30/06/2015</b>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Membres du directoire/direction générale	202 097	115 040	399 223
Jetons de présence	15 000	15 000	30 000
<b>Total</b>	<b>217 097</b>	<b>130 040</b>	<b>429 223</b>

L'assemblée générale du 26 juin 2014 a voté la transformation de la société en société anonyme à conseil d'administration.

Etat des dettes avec les parties liées au 30 juin :

	30/06/2015	31/12/2014
Apports en compte courant	284	2 424
Jetons de présence	49 470	34 470
<b>Total</b>	<b>49 754</b>	<b>36 894</b>

## Note 22 Résultat par action

### Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat de l'exercice	-4 865 550	-1 504 050	- 4 343 155
Nombre moyen pondéré d'actions émises	18 652 815	18 172 699	18 595 972
<b>Résultat par action (€ par action)</b>	<b>-0,26</b>	<b>-0,08</b>	<b>-0,23</b>
Nombre moyen et dilué de titres	18 671 115	18 446 111	18 674 308
<b>Résultat net dilué par action (€ par action)</b>	<b>-0,26</b>	<b>-0,08</b>	<b>-0,23</b>

## Note 23 Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité

Au 30 juin 2015 la variation du besoin en fond de roulement s'analyse comme suit :

	30/06/2015
<b>Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité (en €)</b>	
Stocks et en-cours	(312 070)
Créances clients et comptes rattachés	89 351
Autres actifs courants	217 385
Fournisseurs	60 652
Dettes d'impôts courantes	(135 843)
Autres passifs courants	(258 517)
	<b>(339 042)</b>

## Note 24 Gestion des risques financiers

La gestion des risques n'a pas été modifiée de façon significative sur le semestre écoulé.

## **Note 25 Evénements postérieurs à la clôture**

Le 15 juillet 2015 la Société a convenu une nouvelle avance en compte courant d'actionnaire pour un montant allant jusqu'à 5 millions d'euros et rémunérée à un taux de 6% annuel qui vient s'ajouter à la première convention signée le 29 avril 2015.

Le 24 juillet 2015 la Société a reçu une notification de la part de l'administration fiscale informant la Société de sa décision de faire appel au ministère de la recherche afin de réaliser une contre-expertise sur les années 2010, 2011 et 2012. En conséquence, l'administration a suspendu sa réponse aux observations de la Société du 12 février 2015 en attente de cette contre-expertise. Un rendez-vous avec des représentants du ministère est prévu fin septembre 2015.

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

### **Société OREGÉ**

**Période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 juin 2015**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société OREGÉ, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1 Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur

- la note 1.3 qui expose les conventions de comptes courants avec l'actionnaire principal destinées à faire face aux besoins de trésorerie des douze prochains mois,
- la note 7.3 qui présente l'évolution relative aux notifications fiscales portant sur les créances de crédit d'impôt recherche,

- la note 13 portant sur l'évolution des litiges commerciaux,
- la note 19 traitant de la reconnaissance de l'impôt différé actif.

## **2 Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Versailles, le 31 août 2015

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton International

BDO IDF

Vianney Martin  
Associé

Philippe Benech  
Associé

**Attestation du responsable du rapport financier semestriel**  
(Art. 222-3 – 4° du Règlement Général de l'AMF)

J'atteste à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables (normes IFRS telles que adoptées par l'Union Européenne) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation au 30 juin 2015 et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

31 août 2015

Pascal Gendrot  
Directeur Général